

# Votre assurance habitation protège-t-elle votre vélo?

Vous êtes adepte de vélo? Que vous pratiquez ce sport pour le plaisir ou pour votre conscience écolo, votre assurance habitation peut inclure une protection pour votre vélo.



## Que couvre cette assurance pour vélo?

Elle protège votre vélo, entre autres, contre le feu, le vol et le vandalisme. Peu importe combien de bicyclettes vous possédez, elles demeurent toutes en sécurité.

Vous remarquez un bris sur votre bicyclette lors du transport dans un véhicule ou sur un support à vélo? La protection s'applique aussi durant le trajet.

De plus, en cas de collision avec un véhicule ou un piéton, cette assurance couvre généralement les biens matériels.

Et si vous causez des dommages à autrui en circulant sur une piste cyclable ou sur la route, votre responsabilité civile est également incluse.

## Est-ce obligatoire de détenir une assurance pour votre vélo?

Non, aucune loi ne l'exige. Toutefois, cette assurance peut être bien utile.

## Est-ce qu'elle protège vos dommages corporels?

Non, seulement les dommages matériels. Au Québec, si vous êtes victime d'un accident de la route, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pourrait payer les frais de soin de santé selon la situation. En dehors de votre province de résidence, mieux vaut se prémunir d'une assurance voyage.

## L'assurance vélo en voyage

Vous planifiez un parcours de cyclotourisme en Espagne? Avant le grand départ, vérifiez 2 points importants :

Votre assurance habitation : elle doit inclure une protection pour les vélos. Ainsi, vous serez protégé(e) contre le vol ou les dommages matériels durant le transport en avion ou à l'arrivée.

Votre assurance voyage : elle doit être valide durant tout le séjour. Si vous vous blessez en chemin, les frais pour les soins de santé seront couverts.

## Sur quels types de vélos la protection s'applique-t-elle?

TOUS les types. Vérifiez si votre assurance habitation possède un plafond maximal de couverture. Pour les vélos électriques, une limite de vitesse maximale est inscrite au contrat afin que les dommages soient couverts.

## Où pouvez-vous rouler en toute sécurité?

Partout! L'assurance habitation protège votre vélo dans votre province de résidence et ailleurs dans le monde. Certaines limitations du contrat pourraient s'appliquer.

## Quelques trucs pour éviter le vol

Même si vous détenez une bonne protection, ces conseils vous aideront à réduire les risques de vol :

1. Procurez-vous un cadenas de qualité et utilisez-le dans les endroits publics.
2. Utilisez un burin : cet outil permet de graver votre numéro de permis de conduire sur le vélo. Si on récupère votre vélo après un vol, on peut ainsi vous retrouver plus facilement. Les postes de police prêtent cet outil sans frais.
3. Notez bien le numéro de série unique situé sous le pédalier.
4. Rangez le vélo dans le garage ou le cabanon sous clé durant la nuit.
5. Évitez de le laisser dans un support à vélo sans surveillance durant une longue période.
6. Enregistrez-le sur le site Web 529 Garage, un service de récupération de vélos communautaire. Utilisez son autocollant pour dissuader les voleurs.

Vous ignorez si votre contrat inclut l'assurance pour votre vélo? Contactez votre compagnie d'assurance habitation pour le savoir et pour connaître le montant maximal de la protection.

# beneva

ASSURANCE  
HABITATION

Les gens  
qui protègent  
des gens